

VENTE

Vends table de massage pliante - excellent état avec poignées de Azausport. 40€.

Tel. : 06 32 75 78 42

Vends écran cinéma avec trépied 50€ trb projecteur diapos, sfom 40€ be table projection 25€ trb.

Tel. : 06 66 95 40 34

Vends matelas 140x190 - 20cm d'épaisseur - sommier lattes - Excellent état - 200€. Vends salle à manger années 95 - Bois - Vaisselier - Grande table - 10 chaises paille - Etat neuf - 400€

Tel. : 06 74 52 00 31

RECHERCHE

Nous sommes une famille de 3 personnes et nous souhaiterions venir nous installer en mars. Nous cherchons une maison , 2 chambres mini. Merci

Tel. : 06 64 36 06 92

Recherche femme de ménage 4h/mois à Créon.

Tel. : 06 32 75 78 42

Recherche Auxiliaire de Vie pour accompagner un homme en situation d'handicap sur la commune de Créon - CDI temps partiel à pourvoir immédiatement.

Tel. : 05 33 89 15 18

AUTRE

Etudiante de 16 ans propose babysitting pour enfants de 2 à 11 ans sur Créon Sadirac, La Sauve... Expérience auprès des enfants, en capacité d'assurer la prise des repas, veiller sur vos enfants et leur proposer diverses occupations.

Tel. : 06 60 18 48 46

WWW.MAIRIE-CREON.FR
WWW.SORTIRACREON.FR



A Créon, l'équipe d'agents d'entretien est une équipe féminine. Elles ont pour mission de maintenir la propreté des locaux (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires, dépoussiérage et désinfection des surfaces...), et d'assurer la sécurité des enfants (nettoyage et rangement des salles de classes et d'activités).

Elles sont cinq à travailler quotidiennement en heures décalées, le matin et le soir avant et après le commencement de l'école. Si les locaux sont toujours propres c'est grâce à leur travail régulier, en quelques heures seulement, elles rendent les écoles impeccables. Il faut être méticuleuse, dynamique et autonome.

ZOOM SUR : LES AGENTS DANS LES ÉCOLES

Durant les vacances scolaires, elles effectuent un grand ménage plus approfondi. En cas de grève ou d'absence des enseignants elles assurent le service minimum. Dans le contexte sanitaire tel que nous le vivons actuellement, leur travail est d'autant plus indispensable. Sachant, que les normes d'hygiène

doivent être scrupuleusement respectées suite au protocole sanitaire.

Un autre métier essentiel au bon fonctionnement de nos écoles est celui d'animateur périscolaire. Dans nos deux écoles Créonnaises, elles sont treize animatrices périscolaires. Elles ont pour mission d'assurer la sécurité, la surveillance des enfants et d'animer les temps d'activités périscolaires auprès de vos enfants durant les accueils du matin et du soir et la pause méridienne.

Lors de ces accueils périscolaires, elles organisent des jeux et des activités en fonction des besoins et envies des enfants. Elles assurent le pointage des présences et également le lien avec les familles. Durant la restauration scolaire, elles participent au service et à l'accompagnement des enfants. Par ailleurs, elles doivent également s'occuper du rangement, de la propreté des locaux et du matériel utilisé. Elles assurent également le service minimum d'accueil et, pendant les vacances scolaires, participent au nettoyage approfondi des écoles.

Consciencieuses, réactives et disponibles, les agents d'entretien et les animatrices périscolaires contribuent activement au bien être des Créonnais. Nous souhaitons les remercier et mettre en avant ces professions qui sont peu reconnues malgré leur rôle clé au bon fonctionnement du service public de notre commune.



A U P R O G R A M M E



du 26/01 au 01/02	mer. 26	jeu. 27	ven. 28	sam. 29	dim. 30	lun. 31	mar. 1 ^{er}
Le quatuor à cornes : là-haut sur la montagne				11:00	11:00		
Où est Anne frank	14:30						
Ouireham	18:00	20:45	14:30			20:30	18:00
Un héros	20:30	18:00		18:00		18:00	
Encanto				15:30	15:00		
La traversée			18:00				
The King's Man 1 ^{ère} mission			21:00	21:00	17:30		
The Card Counter					20:30	14:30	20:30

SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC

* En avant-première

LE JOSEM FÊTE SES 34 ANS !

Après de longs mois d'attente, le JOSEM reprend possession du Centre Culturel de Créon à l'occasion de ses concerts anniversaires !! Retrouvez-nous **samedi 5 et dimanche 6 février 2022** pour un programme bien chargé !

Samedi 5 février : À partir de 20h30, retrouvez en première partie la CIPEM : chorale indépendante et philharmonique de l'Entre-deux-Mers. Embarquez ensuite dans une promenade symphonique éclectique au travers du nouveau programme du Josem, le tout brillamment dirigé par nos deux chefs d'orchestre !

Dimanche 6 février : À partir de 16h00, venez écouter la restitution du travail de l'orchestre du dimanche, qui réunit les jeunes musiciens de la plupart des écoles de musique de l'Entre-deux-Mers. Puis, le vieux FC Symphonique, l'orchestre des « vieux » du Josem ! Vous pourrez ensuite assister à une deuxième représentation du Josem, toujours en forme et toujours en place !

Tarif plein 12€ - Tarif réduit 8€ - Gratuit -12 ans
+ d'infos : 05 57 34 42 52 / josem.com-munication@gmail.com

CREON VILLE AIDANTE ALZHEIMER

• **Café mémoire Alzheimer**

Ils auront lieu au BREC situé au 48 bis boulevard de Verdun à Créon de **9h30 à 11h30 les vendredis 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin 2022.**

• **Atelier mémoire Alzheimer**

Ces ateliers auront lieu de 10h à 12h à l'EHPAD Public le Hameau de la Pelou 8 boulevard de Verdun à Créon les **lundis 14 février, 14 mars, 11 avril, 09 mai, et 13 juin 2022.**

• **Groupe de parole :**

Ils auront lieu à la salle citoyenne de la Mairie de Créon de **13h à 15h les lundis 14 mars, 11 avril, 09 mai, et 13 juin 2022.**

+ d'infos : 05 56 40 13 13 / alzheimer.gironde@wanadoo.fr

COLLECTE DE DONS

Les scouts de Sadirac organisent une **collecte pour une maurade dans Bordeaux**. Si vous avez des couvertures, vêtements chauds, nourriture pour animaux, etc. pour les redistribuer aux SDF. **Veillez les déposer aux services techniques de Créon avant le 2 février.**

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier la société SAUR remplace Suez pour l'eau potable et l'assainissement collectif de la commune.

Service client : 05 53 40 96 21

Urgences et dépannages : 05 81 91 35 03

CALAMITÉS AGRICOLES

Les épisodes de gel du mois d'avril 2021 ont occasionné des pertes de récolte en arboriculture et en viticulture. **Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) réuni les 7 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2021 a validé les demandes de reconnaissance pour les pertes de récoltes sur arbres fruitiers** (abricots, pêches, nectarines,

prunes d'Ente), **fruits à pépins** (pommes, kiwis), **fruits à coques** (noix, noisettes), **et sur vignes suite au gel du 4 au 8 avril 2021 sur l'ensemble du département de la Gironde. Les producteurs sinistrés sur ces productions arboricoles et viticoles peuvent déposer une demande d'indemnisation au plus tard le 11 février 2022.** Cette demande d'indemnisation se fera par une téléprocédure via le logiciel TELECALAM.

RAPPEL GESTION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dans des objectifs d'intérêt général, le SIETRA peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux sur les cours d'eau et compléter ainsi le travail des riverains. Il reste que le propriétaire n'est pas pour autant déchargé de ses responsabilités et obligations. En tant que riverain :

- Vous êtes propriétaire du lit du cours et des berges d'eau jusqu'à son milieu. Cette propriété de sol et d'usage implique des droits et des devoirs.

- Vous êtes tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique »

L'entretien régulier le plus pertinent consiste en des interventions les plus légers possibles afin de :

- Recéper ou élaguer la végétation des berges, vieillissant ou menaçant de tomber
- Supprimer les gros embâcles (branches, objets flottants, etc.) qui font obstruction à l'écoulement des eaux,
- Retirer les déchets

Pour résumer, qui doit intervenir ?

Le propriétaire (ou l'exploitant) riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. Le syndicat de rivière ou la collectivité qui intervient dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion et qui réalise des travaux de restauration des milieux et de gestion des risques d'inondation.

+ d'info : Le Syndicat des bassins versants de l'Entre Deux Mers ouest : 51 Chemin du Port de l'Homme, 33 360 Latresne - 05 56 94 26 38 - accueil@sietra.fr

P R A T I Q U E

• **CRÉON HEBDO**

Prochaine parution
vendredi **4 février 2022.**

• **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Prochain conseil municipal le **jeudi 17 mars à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**. Séance ouverte au public.

Retransmission en direct par
Télé Canal Créonnais.

• **SITUATION SANITAIRE**

Retrouvez l'ensemble des mesures sur
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

• **Mairie de Créon**

50, place de la Prévôté
BP 49 - 33670 Créon
05.57.34.54.54
contact@mairie-creon.fr
www.mairie-creon.fr

La mairie vous accueille :

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30

le jeudi de 8h30 à 12h30

le samedi de 9h00 à 12h00

S . E . M . O . C . T . O . M .

• **DÉCHETS MÉNAGERS**

• **Secteur Nord : lundi**
• **Secteur Sud : jeudi**
• **Centre-ville : lundi et jeudi**

• **TRI SÉLECTIF**

• **Secteur Nord & Centre-ville**
Mardi des semaines paires.
• **Secteur Sud**
Mardi des semaines impaires.

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie,
sur www.mairie-creon.fr
ou sur www.semocotom.com

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CREON

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE
OU SUR www.mairie-creon.fr